



## PRÉFET DES VOSGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 07/12/2021

#### Sécurité publique

#### Signature du contrat de sécurité intégrée de Saint-Dié-des-Vosges

Le Gouvernement a placé la sécurité des Français au rang de ses priorités permanentes. À ce titre, un nouvel outil partenarial a été initié dès 2020 afin de prévenir et lutter contre les phénomènes de délinquance et de participer ainsi à la tranquillité publique au sein des collectivités: **le contrat de sécurité intégrée (CSI)**.

Dans ce cadre, la ville de Saint-Dié-des-Vosges et l'État ont souhaité profiter de cette opportunité pour amplifier leur partenariat autour de la politique de sécurité et de tranquillité publique.

Yves Séguy, préfet des Vosges, et David Valence, maire de Saint-Dié-des-Vosges, ont signé ce jour le **contrat de sécurité intégrée** consacrant ainsi le travail de coopération étroit mené depuis plusieurs années entre la Police Nationale et la ville.

Ce contrat instaure des engagements mutuels réciproques en matière de tranquillité publique et de sécurité, en consacrant des moyens supplémentaires et en garantissant la mise en place d'outils de prévention renforcés.

Quatre axes principaux d'engagements réciproques se dégagent de la convention :

- **la sécurité**, avec notamment le maintien à l'effectif cible pour la circonscription de sécurité publique et une police municipale très largement dotée (20 agents, soit 1 pour 1000 habitants) mais aussi la pérennisation d'actions communes de sécurisation, notamment dans les QPV et en matière de lutte contre les trafics ;

- **la prévention de la délinquance**, avec une présence accrue des forces de l'ordre et des forces municipales et l'accent mis sur les actions de rapprochement police/population mais aussi d'accompagnant des victimes (notamment en matière de violences intrafamiliales) ;

- **la politique de la ville**, dans la poursuite des travaux menés depuis plus de 30 ans et du renouvellement à venir du contrat de ville qui s'achève en 2022 ;

- **la lutte contre la radicalisation** et le séparatisme dans le but de mieux détecter et partager les informations mais aussi de pouvoir mener des actions ciblées, plus efficaces, à destination de la population mais aussi des acteurs publics de la commune

À l'instar de la mobilisation de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, deux autres contrats devraient être signés dans les Vosges d'ici quelques semaines, ceux d'Épinal et Neufchâteau.

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

